

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Cathy Larouche

<https://www.cadre21.org/membres/05c527c2b5ac91e631f8333c>

Date d'obtention : 2025-01-27 14:44:27

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

- Déclancher une trousse Texto est sérieuse et méthodique.
- Bien noter en détail la chronologie des événements, les noms des personnes impliquées et les rencontrer
- Ne pas regarder les photos dans les cellulaires, les confisquer sous sceller pour les remettre au policier
- Demeurer disponible pour les élèves concernés
- Si un journaliste se présente et veut une entrevue des événements, ne pas répondre et le diriger vers la personne qui s'occupe des communications

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

- Une trousse Texto est rassurante pour la victime, démontre que la situation est prise en charge
- On travaille en collaboration avec les policiers. On recueille les informations afin qu'ils appliquent le côté légal. Chacun son rôle.
- Le travail de l'intervenant, c'est une personne à qui la victime confie des choses personnelles.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

La discussion avec la victime.

Ça lui a pris du courage il ne faut pas qu'elle se sente jugée mais plutôt accueillie.